

LE **BAL** DES DEBUTANTS

Qu'est-ce qu'un **musée** ?



Dossier **documentaire** enseignants

... **Métiers** des musées

Agent d'accueil

L'agent d'accueil renseigne le public, participe à la surveillance et assure les ventes en boutique. Ce métier requiert une excellente connaissance des œuvres et du fonctionnement du musée, des compétences en histoire de l'art, la maîtrise de langues étrangères, le sens du contact et une aptitude au travail en équipe.

Agent de surveillance

L'agent de surveillance peut recouvrir plusieurs spécialités techniques ou administratives comme les Pupitreurs des postes de contrôle (PC) qui gèrent les systèmes de détection intrusion, de vidéosurveillance et de contrôle d'accès, les Gestionnaires techniques, les Gestionnaires administratifs etc. A chacune de ces fonctions correspondent des missions, des responsabilités et des aptitudes particulières.

Conservateur

Le conservateur de musée exerce des fonctions scientifiques de haut niveau mais également administratives. Il est responsable de l'enrichissement, de la conservation, de l'étude, de la mise en valeur et de la diffusion des collections dont il a la charge.

Documentaliste

Le documentaliste constitue et enrichit les fonds documentaires, met en place et perfectionne les nouveaux outils documentaires, diffuse les connaissances scientifiques, assiste les conservateurs dans leur fonction de gestion des collections.

Médiateur, animateur, guide

Le médiateur est chargé de la conception, de la programmation et du bon déroulement des activités régulières (animations, ateliers, visites, conférences...), des activités occasionnelles (animations spécifiques autour d'un événement) et de l'ensemble des actions de transmission pour le public. Les animateurs et les guides, sont quant à eux d'avantage chargé de la mise en œuvre de ces activités auprès du public.

Muséographe

Le muséographe est celui qui met en place les conditions techniques et esthétiques nécessaires à la présentation et à la bonne conservation des œuvres de musées tout en prenant en compte les impératifs de médiation.

Personnel administratif

Le personnel administratif est chargé de la coordination administrative de l'ensemble des activités relatives au secrétariat, au personnel, au budget, aux relations avec les prestataires extérieurs, fournisseurs divers, institutions etc.

Restaurateur

Le restaurateur a pour mission d'améliorer la conservation et la compréhension des œuvres des collections d'un musée. Un restaurateur est rarement attaché à un seul musée et il s'agit le plus souvent d'une fonction indépendante.

Régisseur

Le régisseur des collections est chargé de la préparation juridique, administrative et technique des mouvements d'œuvres, de l'organisation des convoiements, de la gestion des assurances, des transports, des contrats de prêt, des constats d'état...